agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/MALAISIE - Début du procès en appel relatif à l'usage du terme Allah de la part des chrétiens

Kuala Lumpur (Agence Fides) – La controverse judiciaire relative à l'utilisation du terme Allah dans les publications chrétiennes sera examinée dans le cadre du procès en appel au cours de l'audience du 10 septembre prochain. Comme cela a été indiqué à Fides, tel est le résultat de la décision de la Cour d'Appel de Putrajaya, qui a validé le recours présenté par le gouvernement malaisien, reconnaissant la validité de la demande de recours en appel. L'appel se base sur une décision de premier degré rendue le 31 décembre 2009 qui autorise les chrétiens à faire usage du mot Allah dans leurs publications en langue malay. A près de trois ans de cette décision, la question demeurait ouverte et en suspens. C'est pourquoi l'Eglise catholique, en la personne de son représentant, S.Exc. Mgr Murphy Pakiam, Archevêque de Kuala Lumpur, avait demandé, pour chercher à débloquer la situation, l'annulation du recours interjeté par le gouvernement. La validation de ce dernier par la Cour ouvre maintenant la voie à un jugement sur le fonds qui, selon l'Eglise catholique malaisienne, touche la sphère des droits et de la liberté religieuse. Le procès opposera l'Archevêque de Kuala Lumpur, en qualité de responsable de l'hebdomadaire catholique diocésain Herald au gouvernement malaisien.
Le Père Lawrence Andrew, Directeur du Herald, a déclaré que « l'Eglise n'a jamais voulu faire de cette question un cas politique ni un motif de conflit religieux ». Mais des militants de Perkasa, organisation nationaliste musulmane, ont manifesté publiquement, cherchant à influencer les magistrats et le cas pourrait être facilement instrumentalisé. Le secrétaire général de Perkasa, Syed Hassan Syed Ali, a fait monter le ton, en demandant « l'unité de tous les musulmans de Malaisie pour la cause d'Allah ». De cette manière, « il a alimenté les tensions religieuses, créant peur et confusion parmi les fidèles musulmans, en affirmant que l'Eglise menace la sainteté de l'islam » remarque le Père Andrew selon lequel l'Eglise « invite les autorités compétentes à prendre des mesures à l'encontre de ceux qui créent instabilité et inquiétude, en exploitant la question qui entoure l'usage du mot Allah ».
Le Premier Ministre, Najib Razak, a cherché ces jours derniers de rassurer l'opinion publique, en déclarant que « la Malaisie n'est pas devenue un Etat islamique orthodoxe » et que « il est important de comprendre les sensibilités religieuses de tous ».
Le cas avait éclaté en 2008 lorsque le Ministère de l'Intérieur avait menacé de révoquer à l'hebdomadaire diocésain de Kuala Lumpur, le Herald, l'autorisation lui permettant d'utiliser le terme Allah dans sa publication, le seul à indiquer Dieu dans la langue locale malay. Ceci poussa l'Eglise catholique à entreprendre la voie judiciaire. En 2009, une décision du tribunal donna raison à l'Eglise et le gouvernement interjeta appel, qui se trouvait jusqu'ici suspendu, la Cour n'ayant pas fixé de date pour une audience. (PA) (Agence Fides 24/08/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it